

L'action du CGET en faveur de la revitalisation des centralités

Colloque « agir pour le revitalisation de nos territoires »
Jeudi 18 octobre 2018

Sommaire

1. Enjeux portés par le CGET en matière de soutien aux ruralités / centralités
2. Illustrations à travers trois politiques
 1. L'expérimentation en faveur de la revitalisation des Centres-Bourgs
 2. Le plan Action cœur de ville
 3. Les contrats de ruralité

Enjeux portés par le CGET en matière de soutien aux centralités

Typologie des campagnes françaises

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

-  Densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
-  Diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
-  Densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente

Campagnes agricoles et industrielles

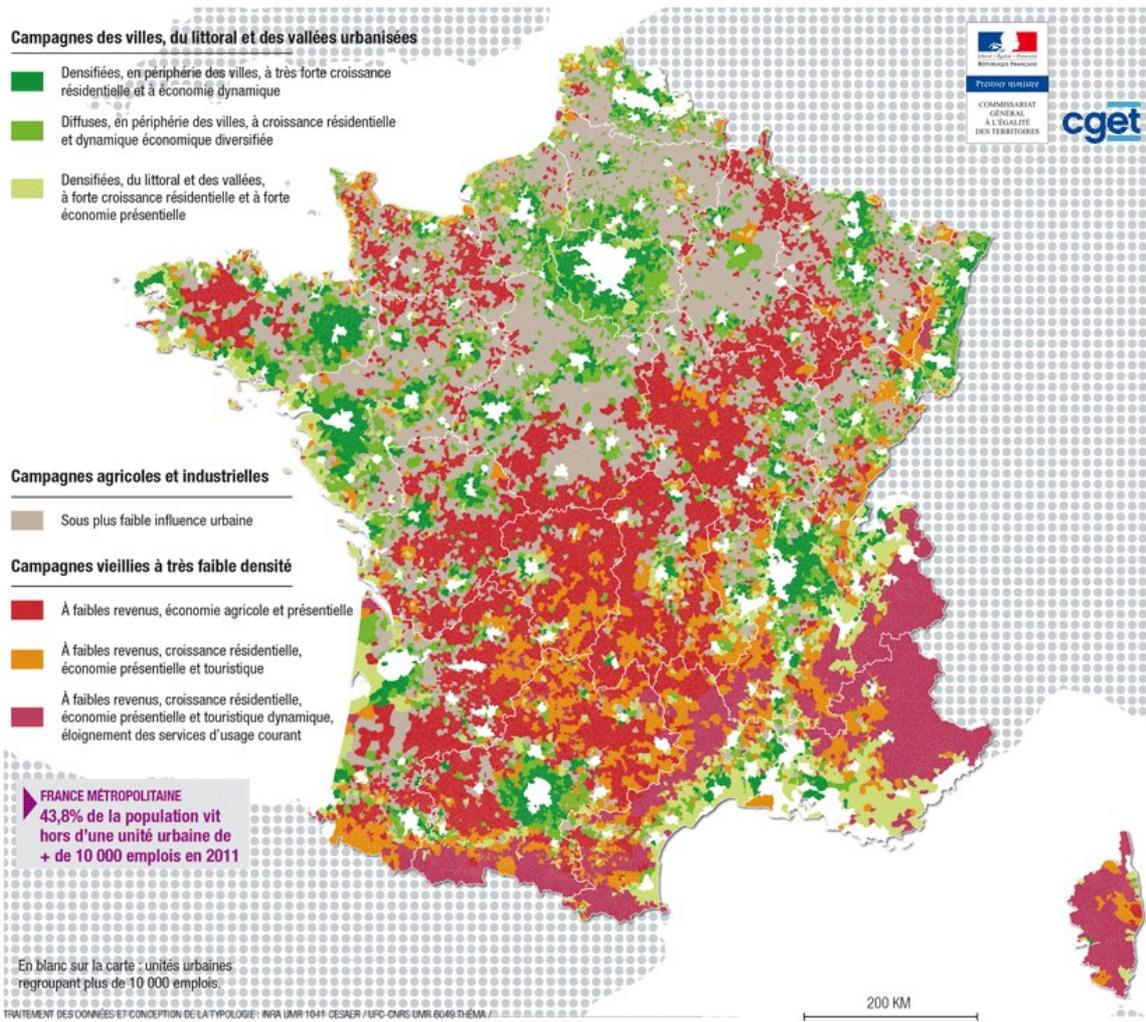
-  Sous plus faible influence urbaine

Campagnes vieilles à très faible densité

-  À faibles revenus, économie agricole et présente
-  À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique
-  À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant

 **FRANCE MÉTROPOLITAINE**
43,8% de la population vit
hors d'une unité urbaine de
+ de 10 000 emplois en 2011

En blanc sur la carte : unités urbaines
regroupant plus de 10 000 emplois.



COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cgct



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
DES TERRITOIRES

Enjeux

Répondre aux défis de territoires ruraux de plus en plus hétérogènes

- Pour les campagnes en expansion : construire un développement durable et coordonné
- Pour les campagnes agricoles et industrielles : construire les conditions d'un rebond ou d'une évolution économique
- Pour les territoires les moins densément peuplés : faire de l'espace une ressource et inventer une relation de complémentarité avec les villes

Ambition de l'Etat

Laisser place aux initiatives locales

Mobiliser les énergies publiques et privées, individuelles et collectives

Faciliter les actions en proposant une offre d'accompagnement

Garantir des politiques nationales

- **Un socle commun :**
 - Conforter les pôles de centralité et de services qui maillent les territoires ruraux
 - Renforcer les coopérations public-public et public-privé
 - Accompagner les transitions numériques et écologiques
- **Une action publique différenciée**

Avec quels outils ?

Une organisation et des moyens adaptés :

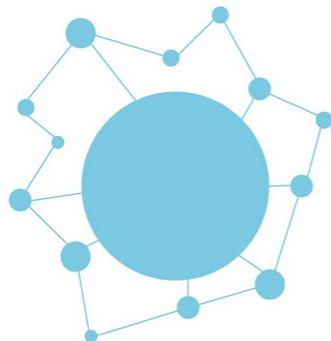
ce sont les objectifs de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Une intervention qui devrait s'appuyer sur des programmes :

- Une nouvelle génération de contrats de ruralité
- Des pactes de cohésion avec les territoires les plus fragiles
- ...

Illustrations à travers trois politiques

1. L'expérimentation en faveur de la revitalisation des Centres-Bourgs



centres-bourgs
PROGRAMME DE REVITALISATION

Un site internet : une ressource pour tous

<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>



Consultez les fiches thématiques du programme

La revitalisation économique et commerciale des centres-bourgs, « Rénover l'habitat et l'adapter aux besoins », « Qualifier l'espace public »



Les enjeux portés par l'expérimentation centres-bourgs

- Un **co-portage** politique de la commune et son intercommunalité
- Une **ingénierie** de projets dédiée
- Un **financement** de l'ingénierie pour accompagner l'élaboration d'une stratégie
- Un **diagnostic** territorial nécessaire à différentes échelles pour une opérationnalité de la démarche
- Une **stratégie** de revitalisation globale et partagée
- Un projet de **moyen / long terme**

Quels enseignements de l'expérimentation ? Synthèse

- Une expérimentation qui a fait ses preuves malgré des contextes locaux parfois difficiles
- Des enseignements sur lesquels s'est appuyée l'élaboration d'Action cœur de ville
- In fine, peu de collectivités accompagnées

2. Le Plan Action Cœur de Ville



Une méthode inédite

Une nouvelle méthode collégiale

- Des collectivités au centre de la démarche de revitalisation de leur CV

Une mise en œuvre déconcentrée et décentralisée

Un plan d'investissement public partenarial, à la mesure des actions envisagées

Un déploiement au rythme de chacune des villes

- Des actions matures dès 2018 à la finalisation des diagnostics

Un travail en réseau et en mode projet

- Un comité de pilotage local, garant de décisions partenariales

La « plateforme Action cœur de ville »

Une newsletter mensuelle (1^{er} numéro sorti le 2 octobre 2018)

- Mise en avant des bonnes pratiques, actualités du plan, focus thématique, interview d'experts,...

Cinq groupes de travail en cours de constitution

- Bonnes pratiques, partage d'expériences, restitutions des recommandations

Un site internet en construction

- Centre de ressources, forum des directeurs de projet,...

Avancement

La totalité des comités de projet ont été installés dans les 222 villes

La quasi-totalité des conventions sont également signées.

Au moins 889 actions matures font déjà ou feront l'objet d'engagements financiers des parties prenantes.

129 000 000 € d'engagements de l'Etat et ses partenaires :

- 28 764 017 € de l'Etat, par le biais de DSIL fléchée sur « ACV »
- 3 550 000 € de la Caisse des Dépôts
- 71 567 384 € de l'Agence Nationale de l'Habitat
- 25 124 496€ d'Action Logement

3. Les contrats de ruralité

Une démarche de soutien pluriannuel aux projets d'investissements locaux dans les zones rurales

Créés en 2016 par le Comité interministériel aux ruralités

Objectif : être des outils de coordination et de structuration des politiques publiques au niveau d'un territoire, permettant la mise en cohérence des investissements publics.

Signés prioritairement avec les PTER et les groupements d'EPCI, et associant étroitement les acteurs locaux.

Pilotés par les Préfets de département et de région

6 axes obligatoires



Tous financements Etat confondus,
plus de 425 millions d'euros consacrés
aux contrats de ruralité en 2017

37 millions d'euros en 2017,
soit plus de 25% de DSIL

478 contrats de ruralité signés ou en cours de préparation

 **463** Contrats de ruralité
signés au 01/01/2018

Signataires :

Plus de 20 %
sont signés
avec des PETR

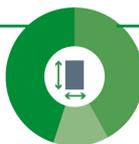


Près de 2/3
sont signés avec
des **Communautés
de communes**
(seules ou groupées)

15 %
sont signés avec
des **Communautés
d'Agglomérations (CA)**
ou **Communautés
Urbaines (CU)** (seules
ou groupées avec des CC)

Superficie :

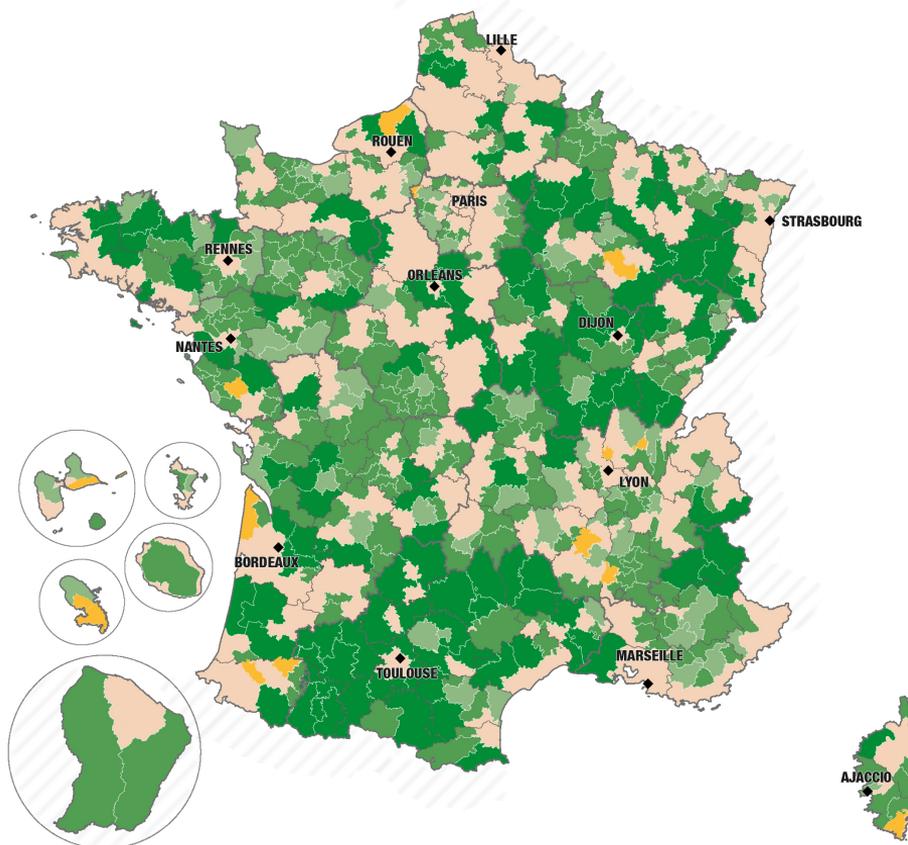
42 %
de la superficie totale
des contrats de ruralité
concernent des contrats
signés avec **des PETR**



45 %
de la superficie totale
des contrats de ruralité
concernent des contrats
signés avec
**des Communautés
de communes**
(seules ou groupées)

13 %
de la superficie totale
des contrats de ruralité
concernent des contrats
signés avec **des Communautés
d'Agglomérations (CA)**
ou **Communautés Urbaines (CU)**
(seules ou groupées avec des CC)

 **15** Contrats de ruralité
en cours de préparation
au 01/01/2018



Un bilan flash réalisé au printemps 2018

Un premier bilan globalement satisfaisant, sur les 6 contrats étudiés

- De nouveaux contrats pour de nouveaux territoires
- Un dialogue Etat – collectivités conforté

Un temps long de préparation malgré un démarrage sur les chapeaux de roues

Un partenariat resserré sans réelle participation socioprofessionnelle

Un contrat qui vient en soutien opérationnel des projets de territoire

Le contrat de ruralité au cœur de l'aménagement du territoire

Pistes d'évolution

- 1) Donner plus de lisibilité aux contrats de ruralité, en passant à une véritable programmation pluriannuelle
- 2) Renforcer la crédibilité des contrats, en mettant en place notamment une meilleure articulation des interventions de l'Etat et des co-financeurs
- 3) Encourager l'innovation et l'expérimentation et viser une plus grande ambition dans les projets
- 4) Renforcer le dialogue avec le territoire en vue d'une co-construction de la démarche

Autres dispositifs de soutien

Démarche Ecoquartiers

- ... Suivre une démarche progressive
- ... Bénéficier d'un accompagnement au niveau local et national
- ... Avoir la garantie de mener un projet pérenne et qualitatif
- ... Préparer l'avenir

Workshop d'une équipe pluri-disciplinaire d'étudiants (architecture, urbanisme, sociologie,...)

Processus proposés par les collectivités régionales et départementales



MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES



...

En résumé ...

Une responsabilisation des élus recherchée

Une vision stratégique de long terme souhaitée

Une volonté de créer une communauté de travail

Des politiques qui évoluent et s'adaptent aux territoires